

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 7

Artikel: MM. Castelar et Vinet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

donc à ceux qui, à l'avenir, pourraient avoir des velléités de mariage, ils seront joliment attrapés ! D'ici à quelques années, Messieurs, quand il vous plaira d'unir votre vie à celle d'une douce et aimable compagne, à une amie consolatrice et dévouée, savez-vous ce que vous trouverez?... *Un homme manqué !* une femme qui aura été étudiante à l'Université de Zurich, et peut-être aussi à l'Académie de Lausanne, et qui saura boire des *chopes*, jouera au billard ; un professeur qui au besoin donnera des conférences sur la *manne* et le *séné*, un pharmacien expert ; ou, bien un docteur en théologie qui, à l'occasion, sera capable de lutter avec le saint siège ; ou bien encore un avocat, un médecin-chirurgien, capable, non-seulement d'administrer des médicaments sur ordonnance, mais encore de tailler, de couper des bras, des jambes, etc... Quel attrait pour le sexe masculin d'avoir en perspective de telles compagnes !

Plus tard encore, quand elles auront obtenu la restitution de *leurs droits*, quand elles entreront dans la vie politique, vous aurez le plaisir d'avoir pour femme un *électeur*, un *grand conseiller* ou un *petit conseiller d'Etat*, et, pourquoi pas ? peut-être même un *président de la Confédération*!... Ne voyez-vous pas, Monsieur le rédacteur, si vous ne l'avez pas encore compris, que ces demoiselles ne veulent décidément pas du mariage ? Ne comprenez-vous pas que le plus court chemin pour les satisfaire et les laisser jouir de leurs droits et de leur indépendance, c'est de n'y pas toucher ? Après cela, vous avez bon air de les plaindre ! Ah ! pour mon compte je ne les plains pas ! C'est nous, pauvres idiots, qu'il faut plaindre ! C'est sur nous qu'il faut verser vos consolations et vos doléances ! Ou plutôt, c'est nous, hommes stupides, qu'il faudrait flageller, car c'est notre œuvre à nous !... Ainsi, c'est entendu, c'est nous qui, désormais, si nous persistons à chercher femme dans ces conditions-là, devrons nous charger des soins du ménage, des devoirs si doux de la maternité, préparer le café, compter la lessive et tricoter les bas de madame !

On a beaucoup parlé dans le temps, avec indignation, de l'*exploitation de l'homme par l'homme*, ne voyez-vous pas qu'on vous fait marcher à grands pas vers l'*exploitation de l'homme par la femme*, car c'est toujours vous, Messieurs, qui pour le plaisir de posséder une telle moitié, aurez l'honneur de fournir, par votre travail, aux besoins du ménage et aux fantaisies artistiques, scientifiques, philosophiques, théologiques et littéraires des douces compagnes de votre vie... Imbéciles !!!

M. Castelar et Vinet.

M. Castelar, ancien professeur d'histoire et de philosophie à l'Université de Madrid, et qui se signala dans les diverses manifestations révolutionnaires par ses aspirations républicaines, surtout à la suite de l'insurrection de 1854, a fait l'année dernière un séjour de six mois à Paris.

Le grand orateur espagnol fréquentait surtout les salons de M. Durand-Dassier, bien connu à Genève, et chez lequel on rencontre chaque lundi une réunion d'hommes fort nombreuse et fort intéressante. On y cause principalement de sujets religieux ou philosophiques.

Un soir, M. Castelar a fait entr'autres un exposé remarquable de l'état religieux de l'Espagne. Il a raconté les luttes qu'il a soutenues soit comme professeur, soit comme député, pour faire triompher la liberté religieuse dans ce pays. On se souvient du reste cette mémorable séance, pendant la Révolution de 1868, où après un admirable discours de M. Castelar, les Cortés espagnols votèrent à l'unanimité la liberté des cultes.

Mais ce qu'on ignore généralement, et ce qui fait honneur au pays qui a donné le jour à Alexandre Vinet, c'est que celui-ci fut l'auxiliaire de l'orateur espagnol dans cette grande journée. Voici comment :

« J'allais, dit-il, tous les samedis passer quelques heures dans la boutique de mon libraire, à Madrid, pour y prendre connaissance des nouveautés arrivées pendant la semaine. Un samedi, je mis par hasard la main sur le volume de Vinet : *De la manifestation des convictions religieuses*. Le livre et l'auteur m'étaient également inconnus. Je l'ouvris d'une main distraite ; dès les premières pages de la préface, je demeurai saisi ; j'emportai le volume ; je lus tout le samedi, tout le dimanche, tout le lundi. Le mardi, vint en discussion notre fameuse loi sur la liberté religieuse. J'étais plein de Vinet. J'avais trouvé chez lui tous les matériaux et tous les arguments de mon discours. Comme lui, je me plaçai au point de vue de l'Evangile et réclamai la liberté religieuse au nom et dans l'intérêt même de la religion.

« Dieu est grand, m'écriai-je, sur la montagne de Sinaï, quand il promulgue sa loi sainte au milieu des éclats de tonnerre et de la tempête. Mais s'il est permis de distinguer des degrés dans sa gloire divine, il est plus grand encore sur l'autre montagne, sur le Calvaire où il vient mourir pour le salut des hommes et faire triompher la loi d'amour. » (On reconnaît, en effet, là une pensée habituelle et chère à Vinet.)

Ce genre d'argumentation, si nouveau en Espagne et autrement puissant que le simple argument philosophique, triompha de toutes les résistances. La liberté religieuse fut acclamée.

Lè z'arpenteu.

Dái comisséro tsertivont on iadzo dái boennés dein on bou eintré Corneins et Moairy, et ein fote-masseint perquie, l'aviont tot troupenâ on carro dë djeinès pliantès que Dávi áo dzudzo, à quoi l'front, soignivé po repliantâ ; l'appelâvè cein sa pinpinière. Cé Dávi avai z'ao z'u servi ein France dão teimps dão villho Napoléon, et ma fâi, l'ein avai dza vu dái rudès. Adon, on dzo que va áo bou, ye vâi lo mas-